

# APPEL À PROJETS CONJOINT RQM-CEGRIM-INQ 2021-2023

## Guide



En partenariat avec le Centre d'expertise  
en gestion des risques d'incidents maritimes :



## Table des matières

Glossaire .....	4
L'appel à projets conjoint du RQM, du CEGRIM et de l'INQ.....	5
Objectifs .....	5
Critères d'admissibilité.....	7
Procédure pour la soumission des demandes .....	9
Formulaire (instructions).....	10
Évaluation.....	15
Annexe 1 .....	18

DATES À RETENIR :

- Séance d'information / atelier de maillage (virtuel) : 2 septembre 2021
- Lancement des documents complets de l'appel: 7 septembre 2021
- Limite de dépôt des dossiers : 7 octobre 2021, 23 h (HNE)
- Annonce du projet sélectionné : début novembre 2021
- Démarrage des projets : novembre 2021

ADRESSE DE PUBLICATION DES DOCUMENTS SUR LE SITE DU RQM :

<http://rqm.quebec/fr/appels/>

## Contacts

Nous encourageons les candidats et candidates à contacter les personnes ci-dessous pour toute question concernant les contraintes du programme, un besoin de collaboration ou pour obtenir des informations sur leurs réseaux respectifs.

Contacts au RQM, au CEGRIM et à l'INQ.

<b>Réseau Québec maritime</b>
<b>Geneviève Lalonde</b> Coordonnatrice Réseau Québec maritime Tél. :418 723-1986, poste 1407 <a href="mailto:Genevieve_Lalonde@uqar.ca">Genevieve_Lalonde@uqar.ca</a>
<b>Centre d'expertise en gestion des risques d'incidents maritime</b>
<b>Joannie Ferland</b> Biologiste Direction de la connaissance écologique Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques <a href="mailto:Joannie.Ferland@environnement.gouv.qc.ca">Joannie.Ferland@environnement.gouv.qc.ca</a>
<b>Institut nordique du Québec</b>
<b>Debra Christensen-Stowe</b> Coordonnatrice d'opération Tél. 418 656-5193 <a href="mailto:Debra.Christiansen-stowe@inq.ulaval.ca">Debra.Christiansen-stowe@inq.ulaval.ca</a>

S'il vous plait, pensez à l'environnement avant d'imprimer ce document.



## Glossaire

### Coconstruction

La coconstruction de connaissances est une approche interactive et évolutive dans laquelle sont impliqués les membres et les partenaires dans un processus de production de connaissances participative, c'est-à-dire que la recherche est développée en collaboration avec les milieux concernés par l'objet d'étude. Ce processus peut comprendre un partage des savoirs pour préciser la thématique de recherche, aussi bien que pour définir le processus de recherche.

### Interdisciplinarité

Interaction entre plusieurs disciplines et/ou domaines d'étude, c'est-à-dire, la mobilisation des connaissances d'au moins deux disciplines dans une approche intégrée.

### Intersectorialité

Principe fondamental du programme Odyssee Saint-Laurent, l'intersectorialité est définie par le scientifique en chef du Québec et les FRQ comme étant une démarche de recherche et de collaboration qui, en vue de placer des enjeux de recherche communs ou partagés sous un éclairage nouveau, réunit sur un même objet, problème, méthode ou question de recherche des chercheuses et chercheurs de champs disciplinaires ou de pratiques de recherche issues d'au moins deux des trois grands secteurs couverts par les FRQ, soit :

- Les sciences naturelles et génie;
- Les sciences sociales et humaines, les arts et lettres ;
- La santé.

On parle ici de dépasser la simple réunion ou juxtaposition de plusieurs disciplines et secteurs (voire l'instrumentalisation d'une discipline ou d'un secteur par l'autre) pour résoudre un problème ou se saisir d'un objet de recherche. Dans une perspective intersectorielle, disciplines et secteurs s'engagent résolument dans une « approche de recherche » conjointe, cocréée, dont le mode d'opération se situe en dehors de la hiérarchisation des champs de connaissances. Vous trouverez des compléments d'information sur le site du gouvernement : [[Définition](#)] et [[Témoignages](#)].

## L'appel à projets conjoint du RQM, du CEGRIM et de l'INQ

Le Réseau Québec maritime (RQM), le Centre d'expertise en gestion des risques d'incidents maritimes (CEGRIM) du Gouvernement du Québec et le l'Institut nordique du Québec (INQ), s'unissent pour lancer un appel à projets conjoint pour les membres de l'INQ et du RQM afin d'améliorer l'état de préparation des communautés du Nunavik en cas d'incidents maritimes.

Malgré les nombreux risques associés à la navigation arctique, la présence du transport maritime y est essentielle. Avec une période de navigation restreinte de juillet à novembre, due à la présence d'un couvert de glace hivernal dans le système de la baie d'Hudson, les communautés côtières dépendent de cette desserte pour leur approvisionnement et pour l'exportation de leurs ressources minérales. L'industrie des croisières touristiques s'accroît également en zone nordique. Les enjeux liés à la gestion d'un incident maritime dans le Nord sont complexes et nécessitent l'implication de plusieurs secteurs d'activités et de disciplines. L'INQ, le CEGRIM et le RQM misent donc sur une approche avant-gardiste basée sur des assises scientifiques intersectorielles et interdisciplinaires ainsi que sur les savoirs locaux et autochtones pour améliorer les connaissances requises pour une meilleure préparation à la gestion d'un incident maritime. Cette approche rallie les sciences sociales, les sciences de la santé et les sciences naturelles.

Pour favoriser la synergie et la collaboration, un atelier d'innovation a été présenté le 2 septembre pour encourager le développement de projets interinstitutionnels et la co-construction avec les acteurs du milieu.

### Objectifs

Le présent appel à projets conjoint RQM-CEGRIM-INQ, intitulé provisoirement *La cartographie des savoirs pour améliorer l'état de préparation à la gestion d'un incident maritime à Kuujuaq, Nunavik*, vise à répondre au défi que constitue la gestion intégrée d'un incident maritime dans ce vaste territoire qu'est le Nord du Québec et le Nunavik. Il appelle les chercheuses et les chercheurs de champs disciplinaires complémentaires à se réunir afin de réfléchir à un projet partenarial novateur, qui permettra de valoriser les recherches déjà - ou en train d'être - menées dans cette région.

Au terme de cet atelier, les chercheurs et chercheuses devront présenter un projet directement en lien avec la programmation de recherche de l'INQ, les enjeux du CEGRIM, inscrits au « [Document d'orientation à l'horizon 2021](#) », ainsi qu'avec la stratégie scientifique du RQM. Les projets devront être intersectoriels et interdisciplinaires avec un minimum de deux institutions membres réguliers du RQM et de l'INQ.

Plus spécifiquement, ces projets devront aussi rallier trois thématiques importantes pour la gestion d'incidents maritimes dans la région de Kuujuaq, au Nunavik, soit la vulnérabilité côtière, la sécurité alimentaire et les savoirs locaux et autochtones.

« La cartographie des savoirs pour améliorer l'état de préparation à la gestion d'un incident maritime à Kuujuaq, au Nunavik » a pour objectifs spécifiques de :

- Favoriser l'émergence de nouvelles connaissances, technologies et pratiques, permettant de mieux protéger les écosystèmes côtiers dont dépendent les communautés inuites du Nunavik en cas d'incident maritime.
- Travailler avec les communautés du Nunavik, plus spécifiquement Kuujuaq, afin de prendre en compte leurs préoccupations culturelles et socio-économiques en lien avec la gestion d'un incident maritime, et améliorer ensemble l'état de préparation en lien avec les principes de la sécurité civile du Québec.
- Mobiliser la communauté scientifique universitaire, les acteurs locaux ainsi que les milieux gouvernementaux autour d'un projet de recherche en partenariat visant une amélioration de la gestion du risque d'incidents maritimes.
- Accroître le potentiel de recherche intersectorielle et interdisciplinaire en assurant la formation d'une relève scientifique, de spécialistes et d'experts dont le Québec a besoin.
- Susciter la participation de ministères, d'organismes et d'entreprises ayant recours à des technologies et à des pratiques développées au sein des projets afin d'en accroître la pertinence et d'en favoriser le transfert en vue de changer les pratiques.
- Stimuler la diffusion de nouvelles connaissances dans une perspective de développement éthique du Nunavik.

Dans le cadre de cet appel à projets conjoint, une enveloppe maximale de 186.75 k\$ est disponible pour financer un projet pour une durée de deux (2) ans, soit du 1<sup>er</sup> novembre 2021 au 31 mars 2023. Les projets acceptés obtiendront un maximum de 101.75 k\$ pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2021 au 31 mars 2022 et 85 k\$ pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023. Les fonds distribués à l'établissement gestionnaire de la chercheuse principale ou du chercheur principal pourront être transférés en partie aux cochercheurs et cochercheuses au Québec. Une partie des fonds sera de type subventionnaire et une autre contractuelle.

Veillez noter qu'afin d'encourager les équipes de recherche à générer des retombées rapidement au cours de leur projet, un livrable à la fin de la première année sera demandé visant à mettre en valeur la plus-value occasionnée par leur recherche intersectorielle. Ceci s'ajoute aux livrables décrits à la section [Livrables du projet et conditions de financement](#).

## Critères d'admissibilité

- a) Pour faire une demande, l'équipe de projet doit obligatoirement inclure un chercheur ou une chercheuse de l'Université Laval affiliée à l'INQ. Une liste des chercheuses et chercheurs affiliés figure sur le site Internet de l'INQ. Pour savoir comment devenir une chercheuse ou un chercheur affilié, contactez [admin@inq.ulaval.ca](mailto:admin@inq.ulaval.ca).
- b) Le projet doit inclure au moins deux (2) chercheurs ou chercheuses provenant de deux établissements académiques québécois distincts (universités, cégeps et centres collégiaux de transfert de technologies [CCTT]).
- c) Le projet doit s'inscrire dans une démarche intersectorielle au sens où il doit être réfléchi et coconstruit par des chercheuses et chercheurs affiliés à au moins deux des trois grands secteurs couverts par des FRQ (santé – sciences humaines et sociales, arts et lettres – sciences naturelles et génie). Au sein d'un même secteur, il est encouragé que les chercheuses et chercheurs proviennent de champs disciplinaires variés (interdisciplinarité). La complémentarité des compétences requises doit être pertinente et clairement expliquée dans la présentation du projet de recherche.

### Adéquation avec les thèmes/axes de recherche et orientations stratégiques des réseaux

Le projet doit être en adéquation avec les objectifs de recherche du RQM, du CEGRIM et de l'INQ.

### Portée des projets

Le RQM, le CEGRIM et l'INQ s'entendent pour définir l'impact de la recherche comme étant l'effet ou le bénéfice sur l'économie, la société, la culture, les politiques publiques, les activités des pouvoirs publics, l'environnement ou la qualité de la vie. Un impact est obtenu lorsque les connaissances ou la recherche répondent au besoin d'un utilisateur ou d'un bénéficiaire (par exemple, des ministères, les secteurs public ou privé, les organisations à but non lucratif, etc.) et sont appliquées par ces personnes ou organisations. La mobilisation des connaissances est le processus par lequel la recherche est conditionnée et transférée, ce qui produit un impact.

Le RQM, le CEGRIM et l'INQ<sup>1</sup> évalueront les demandes sur leur capacité à démontrer clairement l'impact escompté de la recherche, comment le projet répond aux besoins des partenaires / utilisateurs finaux et la pertinence des stratégies de mobilisation des connaissances. Cela devrait être démontré par un plan de mobilisation des connaissances clair. Les demandes doivent démontrer leur capacité à traduire les découvertes (chercheurs et chercheuses) en impacts (utilisateurs et utilisatrices).

---

<sup>1</sup> Il est à noter que les frais indirects de recherche ne sont pas admissibles concernant la contribution de INQ.

## Livrables du projet et conditions de financement

L'équipe de recherche s'engage à partager les résultats de recherche générés dans le projet, en les transmettant au RQM, au CEGRIM, à l'INQ et à la GCC, pour diffusion et partage au profit des membres et des ministères impliqués dans les réseaux. À ce titre, les chercheurs et chercheuses s'engagent à :

- a) Remettre un livrable intermédiaire (fin de la première année financière du projet) pour démontrer, de façon significative et quantifiable, les retombées de la coconstruction du projet et de la recherche intersectorielle : cela inclut, mais n'est pas limité à, la réalisation d'un jalon significatif du projet, d'une stratégie de diffusion et d'échange de connaissances, revue de littérature, etc. ;
- b) Participer à un atelier de co-construction à Kuujuaq avec le CEGRIM et la GCC au printemps 2022;
- c) Remettre un livrable final incluant un portrait cartographique des connaissances développées, l'identification des lacunes de connaissances ainsi que des recommandations de projets permettant de combler ces lacunes;
- d) Remettre deux rapports d'activités annuels : un rapport intermédiaire à la fin de la première année du projet et un rapport final, dans les deux mois suivant la fin du projet; et
- e) Remettre deux rapports financiers : un rapport à la fin de la première année (31 mars 2022) et un deuxième à la fin du projet (31 mars 2023).

Les chercheurs et chercheuses s'engagent également à participer aux activités de transfert de connaissances RQM-CEGRIM-INQ, telles que des forums, webinaires et/ou assemblées générales, etc.

Les rapports annuels d'activités devront fournir des informations telles que : les activités scientifiques menées, les résultats de formation et de mobilisation des connaissances, les explications des retards éventuels dans l'exécution du projet, l'échéancier, etc.

Il incombe à la personne soumissionnaire de s'assurer que les permis, les certifications, les licences et autres approbations nécessaires aient été obtenus avant de commencer le projet de recherche (par exemple : recherche avec des sujets humains, des animaux ou avec des effets sur l'environnement). Si une évaluation environnementale ou éthique est requise pour la demande, RQM, CEGRIM et INQ auront besoin d'une copie de l'approbation du comité institutionnel approprié.

Chaque chercheur et chercheuse recevant un financement conclura une entente/contrat avec les organisations subventionnaires. Ces derniers seront ensuite responsables de transférer les montants aux chercheurs et chercheuses s'il y a lieu. Ces ententes/contrats définiront les conditions des versements des fonds ainsi que des obligations liées à la reddition de comptes.



## Procédure pour la soumission des demandes

Pour soumettre une demande complète :

- 1) Télécharger et remplir les documents suivants, disponibles sur les sites Internet du [RQM](#)

PIÈCES REQUISES (sans aucune protection) :

- Le formulaire de demande de projet rempli et signé (disponible sur le site Internet du [RQM](#))
- Le fichier Excel© de la section [1-Budget](#) complété (disponible sur le site Internet du [RQM](#))
- Les CV abrégés<sup>1</sup> d'un maximum de deux (2) pages (modèle disponible sur le site Internet du [RQM](#)) de tous les membres de l'équipe impliqués dans la demande, en format PDF, qui résument dans cet ordre (règle): (a) la formation académique ou professionnelle; (b) le cheminement scientifique ou professionnel; et (c) les compétences et réalisations pertinentes en lien avec le projet.

Nous vous invitons à identifier les fichiers comme présentés ci-dessous :

- RQM-CEGRIM-INQ\_Beausoleil\_demande.pdf
  - RQM-CEGRIM-INQ\_Beausoleil\_Budget.exls
  - RQM-CEGRIM-INQ\_Beausoleil\_CVs.pdf (*joignez tous les CVs dans un même fichier*)
- 2) Obtenir la signature du représentant ou de la représentante de l'institution académique (vice-rectorat à la recherche, doyen, directrice, etc.).
  - 3) Envoyer les documents présentés au point 1), sans protection, à [info-rqm@uqar.ca](mailto:info-rqm@uqar.ca) au plus tard le 7 octobre 2021, 23 h (HNE).

Voir les sections suivantes de ce guide pour obtenir des informations sur chaque partie des formulaires.

Il est proposé, sans obligation de votre part, **de rédiger la demande en langue anglaise pour permettre aux partenaires régionaux du Nunavik de participer à l'évaluation des projets**. Le projet retenu sera traduit dans les deux langues. Le titre et le résumé devront toutefois être rédigés en français et en anglais. Toute demande incomplète ou soumise en retard ne sera pas considérée. Aucun envoi postal ne sera accepté.

## Formulaire (instructions)

Le formulaire de demande de projet doit être rédigé en utilisant la police « Calibri » taille 11 ou « Times New Roman » taille 12, interligne simple et des marges de 2 cm. Le nom et le prénom du chercheur principal ou de la chercheuse principale ainsi que son affiliation doivent être inscrits dans le pied de page et le formulaire doit être soumis en format PDF.

### Partie A – Identification

#### A1 Chercheur principal ou chercheuse principale

- Identification et coordonnées.
- Identification de l'institution et du département d'appartenance.
- Titre (par exemple, professeur, professeure).

#### A2 Titre et résumé du projet

- Titre de la demande qui sera utilisé aux fins de publication. Utilisez un titre court et clair.
- Brève description des travaux de recherche proposés. Indiquez l'importance du projet en matière de recherche, ainsi que les répercussions prévues et les avantages qu'il présente pour la gestion des inondations et des retombées attendues pour le Québec. Ce résumé, en langage clair et simple, sera mis à la disposition du public si la demande est financée. (Maximum 200 mots)

#### A3 Cochercheurs et cochercheuses

Les cochercheurs et cochercheuses sont coresponsables de la demande, et peuvent recevoir des fonds de la subvention par un transfert de l'établissement de la personne soumissionnaire.

#### A4 Collaborateurs et collaboratrices

Les collaborateurs et collaboratrices participent au projet, mais ne peuvent recevoir des fonds via la subvention de recherche. Un collaborateur, ou une collaboratrice, fait référence à une personne du milieu universitaire ou d'autres secteurs qui participe sur une base ponctuelle aux travaux de recherche ou aux activités connexes réalisés dans le cadre du projet ou dont le rôle est d'offrir un service particulier (ex.: accès à de l'équipement ou à de l'infrastructure, service d'analyse spécialisée, contribution à une formation, etc.).

#### A5 Éthique et environnement

Tout projet de recherche impliquant des participants et participantes, du matériel biologique, des données provenant d'individus, d'animaux, des produits ou de tissus humain ou animal nécessite l'approbation des comités d'éthique concernés. De plus, lorsque la situation le permet, les chercheurs et chercheuses doivent inclure dans le formulaire de demande (section Formulaire

(instructions) les impacts environnementaux liés à leur projet de recherche et déployer des efforts raisonnables pour les réduire au minimum. À cette fin, ils doivent obtenir et soumettre au RQM, au CEGRIM et à l'INQ les permis et autorisations requis avant le début du projet.

En signant la demande, les personnes soumissionnaires s'engagent à respecter les principes d'équité, de diversité et d'inclusion énoncés dans les politiques des FRQ.

Les équipes de recherche sont invitées à consulter les politiques des FRQ suivantes :

- [Règles générales communes 2020](#);
- [Politique sur la conduite responsable en recherche](#);
- [Politique d'éthique en recherche](#);
- [Plan d'action sur la gestion de la propriété intellectuelle](#);
- [Principe d'équité, de diversité et d'inclusion](#).

## Partie B – Description du projet

Décrivez le projet en respectant l'organisation suivante, [5 pages maximum](#), incluant les références.

a) Introduction et problématique

Effectuez une revue de la littérature, décrivez l'originalité, la pertinence et l'envergure de la problématique ainsi que la contribution à l'avancement des connaissances et la valeur ajoutée de l'approche intersectorielle.

b) Objectifs

Énoncez et décrivez les objectifs de recherche liés à la problématique décrite en a).

c) Méthodologie

Décrivez les approches méthodologiques préconisées pour répondre à la problématique de recherche.

d) Échéancier

Présentez un plan de travail clair et un calendrier réaliste.

e) Maillages et partenariats

Décrivez clairement comment le projet permettra de renforcer les liens ou de développer de nouvelles collaborations (ministères, milieux de pratique, organismes représentant les communautés, communautés de recherche nationale et internationale, etc.) et expliquer les liens entre les disciplines impliquées dans le projet.

f) Retombées scientifiques, sociales et économiques du projet

Décrivez les retombées du projet pour le Québec et pour les communautés du Nunavik, notamment Kuujjuaq, ainsi que les liens avec les objectifs et les missions RQM, du CEGRIM et de l'INQ.

g) Références

Listez toutes les références bibliographiques citées dans la demande.

### Partie C - Équipe

Démontrez l'excellence, la complémentarité et la synergie de l'équipe de recherche incluant les collaborateurs et collaboratrices. Décrivez également l'expertise liée au Nunavik et la contribution spécifique de chacun des membres. (Maximum 1 page)

### Partie D – Intersectorialité

D1 Présence d'acteurs issus des secteurs de financement reconnus des FRQ

Indiquez le nom de chaque chercheur et chercheuse dans le formulaire et son affiliation à un ou plusieurs secteur(s) des FRQ. Les CV doivent illustrer leur expertise dans le secteur déclaré.

D2 Démarche intersectorielle

Comment l'équipe de recherche a-t-elle élaboré la problématique et la méthodologie du projet ? Comment construira-t-elle de façon concertée, intégrée et évolutive les actions à déployer ou les solutions à mettre en œuvre ? Cette section vise à préciser le parcours qui sous-tend l'élaboration et la mise en œuvre conjointe du projet. Précisez comment vous avez trouvé de nouveaux collaborateurs et nouvelles collaboratrices. (Maximum 1 page)

### Partie E – Équité, diversité et inclusion

Décrivez les mesures concrètes que vous utiliserez pour créer et promouvoir un milieu de recherche et de formation équitable et inclusif durant la période de préparation, pendant et après votre projet. Votre réflexion doit tenir compte de la situation particulière à votre projet (domaine de recherche, participants et participantes, organisations régionales, autochtones, etc.).

Décrivez plus spécifiquement votre stratégie d'inclusion des résidents et résidentes, des organisations locales de Kuujjuaq et des organisations régionales du Nunavik durant la période de préparation, pendant et après votre projet.

(Maximum 1/2 page)

## Partie F – Formation du personnel hautement qualifié (PHQ)

Décrivez l'expérience antérieure des membres de l'équipe dans l'encadrement de PHQ, la contribution du projet à la formation de PHQ, la qualité du milieu de formation et la capacité d'intégration de la main-d'œuvre hautement qualifiée au marché du travail. (Maximum 1/2 page)

## Partie G – Plan de gestion des connaissances

Présentez un plan de transfert et d'exploitation des connaissances et des technologies découlant du projet proposé (moyens envisagés pour la diffusion et le partage des données et des résultats, pour l'appropriation et l'exploitation des connaissances par la communauté de Kuujjuaq). Décrivez votre stratégie d'accès et de diffusion des connaissances en incluant l'implication de la communauté de Kuujjuaq et des organisations régionales du Nunavik (par exemple : entente, archivage de données, plateforme de diffusion, etc.). Démontrez l'impact de la recherche, comment le projet répond aux besoins des partenaires et/ou des utilisateurs et utilisatrices, de la communauté de Kuujjuaq et la pertinence des stratégies de mobilisation des connaissances pour la mise en valeur, la dissémination et la diffusion des résultats du projet. Le plan de gestion des connaissances doit comprendre l'échange, le transfert, l'application et la valorisation des résultats obtenus vers le(s) public(s) ciblé(s). Identifiez les collaborateurs et collaboratrices qui participeront aux activités de transfert. (Maximum 1/2 page)

## Partie H – Livrable intermédiaire

Veillez expliquer la stratégie que vous mettrez en place pour démontrer de manière significative et quantitative les retombées de la coconstruction du projet et de la recherche intersectorielle à la fin de la première année financière du projet. (Maximum 1/2 page)

## Partie I – Cadre budgétaire

### I.1 Budget détaillé

Téléchargez le tableau au format Excel® sur le site Internet du RQM [[lien](#)], remplissez-le et joignez-le à votre demande.

Ventilez votre budget en identifiant les dépenses pour chaque année financière en commençant le 1<sup>er</sup> novembre 2021. Les montants demandés dans le cadre de cet appel à projets ne peuvent pas dépasser 101.75k\$ pour l'année financière 2021-2022 et 85 k\$ pour l'année financière 2022-2023 (186.75 k\$ sur deux ans). Avec justification, un débalancement budgétaire de 10% entre la première année et la deuxième année est acceptable. Les frais indirects de recherche doivent être inclus dans le budget.

Les fonds du RQM sont régis par une convention qui prend fin en mars 2022, le montant octroyé (31 750\$, incluant les FIR) devra donc absolument être utilisé avant le 31 mars 2022. Notez qu'aucune demande de prolongation ne pourra être attribuée pour cette partie des fonds. Les fonds provenant du CEGRIM pourront être utilisés du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023. Vous êtes invité à utiliser les différentes colonnes pour indiquer l'utilisation des fonds par les différents subventionnaires.

## I2 Description des dépenses

Décrivez comment vous comptez utiliser les fonds dans chacun des postes budgétaires du tableau précédent. (Maximum 1/2 page)

### Partie J – Engagement et signatures

- Faites signer la demande complétée par le représentant ou la représentante universitaire et collégiale du chercheur principal ou de la chercheuse principale. La date, le nom et le titre du représentant officiel doivent être clairement indiqués.
- Notez que les représentants attestent que l'ensemble des renseignements fournis sont exacts et complets.
- Les chercheurs et les chercheuses du projet s'engagent à respecter les règles et les principes énoncés dans les politiques des FRQ :
  - [Règles générales communes 2020](#);
  - [Politique sur la conduite responsable en recherche](#);
  - [Politique d'éthique en recherche](#);
  - [Plan d'action sur la gestion de la propriété intellectuelle](#);
  - [Principe d'équité, de diversité et d'inclusion](#).
- Les chercheurs et chercheuses acceptent que les renseignements de la demande de financement soient communiqués à des fins d'évaluation ou d'études. Les personnes qui pourraient y accéder s'engagent à respecter les règles de confidentialité.
- L'équipe de recherche s'engage à partager les résultats de recherche générés dans le projet, en les transmettant au RQM, au CEGRIM et à l'INQ, pour diffusion et partage au profit des membres et des ministères impliqués dans les réseaux. Voir la section des livrables.

### Partie K – Autres pièces du dossier de demande

#### K.1 Curriculum vitae

Les chercheurs et chercheuses doivent fournir, avec le formulaire de demande, un CV abrégé. Le CV abrégé, d'un maximum de 2 pages en format PDF, doit résumer les points ci-dessous dans cet ordre:

- a) La formation académique ou professionnelle;
- b) Le cheminement scientifique ou professionnel;
- c) Les expertises et réalisations pertinentes en lien avec le projet.

Les FRQ ont développé un [modèle de CV abrégé](#), que vous pouvez utiliser pour votre demande.

## Évaluation

### Critères d'évaluation

Les projets soumis dans le cadre de cet appel doivent remplir tous les [critères d'admissibilité](#).

Le non-respect de ces critères impliquera le retrait de la demande au concours.

### Critères d'admissibilité vérifiés et évalués par le comité d'évaluation

Critères d'admissibilité	<ul style="list-style-type: none"><li>• Adéquation avec les objectifs d'au moins un des thèmes de recherche du RQM, de l'INQ et l'axe 1 du CEGRIM.</li><li>• Adéquation avec les orientations stratégiques du RQM, du CEGRIM et de l'INQ.</li><li>• Coconstruction de la démarche clairement démontrée dans la demande et dans les lettres d'appui des partenaires.</li><li>• Intersectorialité du projet.</li></ul>
--------------------------	--

Les projets soumis seront également évalués sur la base des critères et dimensions contenus dans le tableau ci-dessous :

### Critères d'évaluation (et ses dimensions) des demandes de financement

Critères d'évaluation	Dimensions des critères d'évaluation	Poids
Qualité du projet	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le projet présenté est original, excellent et novateur.</li><li>• Les livrables, les objectifs, l'échéancier et les méthodologies de la demande sont clairement définis et réalistes.</li><li>• Niveau de correspondance des objectifs du projet avec les thématiques du RQM et les axes de recherche de l'INQ et du CEGRIM. L'approche intersectorielle apporte une valeur ajoutée à la qualité du projet</li></ul>	35%.
Retombées et bénéfiques	Les retombées en termes des quatre dimensions ci-dessous sont bien démontrées : <ul style="list-style-type: none"><li>• Le projet contribue au développement durable de la société québécoise, notamment sur les enjeux scientifiques, environnementaux et socio-économiques.</li><li>• Le plan de mobilisation des connaissances est approprié et réalisable.</li><li>• Livrable de mi-parcours bien défini.</li><li>• L'approche intersectorielle apporte une valeur ajoutée aux retombées du projet</li></ul>	35%

Équipe	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les compétences, l'expérience et les réalisations de l'équipe sont convaincantes.</li> <li>• L'équipe démontre une complémentarité et une synergie et travaille de concert pour coconstruire le projet.</li> <li>• Le degré d'implication des partenaires aux différentes étapes du projet (formulation de la question, transfert, formation, etc.) est significatif.</li> <li>• L'équipe met en place des mesures pour offrir un milieu inclusif et équitable.</li> </ul>	15%
Formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il existe un plan clair pour la formation de personnel hautement qualifié comprenant des opportunités d'apprentissage interdisciplinaire, d'engagement intersectoriel et de développement professionnel.</li> <li>• La qualité du milieu de formation est bien démontrée.</li> <li>• L'équipe s'assure de mettre en place des mesures pour offrir un milieu d'encadrement inclusif et équitable.</li> </ul>	10%
Budget	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le budget et l'échéancier sont réalistes.</li> <li>• La nature des apports financiers des partenaires et l'effet levier qui en découle sont bien démontrés.</li> </ul>	5%

Chaque critère sera noté sur une échelle de 0,0 à 5,0 (voir tableau ci-dessous). La note globale d'une demande dépend des résultats pondérés obtenus dans les évaluations selon les cinq (5) critères d'évaluation et ses dimensions.

#### Notes associées à chaque critère d'évaluation (par exemple: la qualité du projet)

Note	Details
0,0	Le critère ne peut pas être évalué en raison d'informations manquantes ou incomplètes.
1 à 1,9	Pauvre. La demande répond de manière inadéquate à plusieurs dimensions du critère ou présente d'importantes faiblesses.
2,0 à 2,9	Juste. La demande répond de manière générale à toutes les dimensions du critère, mais des faiblesses sont présentes.
3,0 à 3,9	Bien. La demande répond de façon adéquate à toutes des dimensions du critère, mais des lacunes importantes sont présentes.
4,0 à 4,9	Très bon. La demande répond très bien à toutes les dimensions du critère, mais quelques lacunes mineures demeurent présentes.
5,0	Excellent. La demande aborde avec succès tous les aspects pertinents du critère et ses dimensions.

#### Processus d'évaluation

Le comité est composé d'évaluateurs et d'évaluatrices externes et internes au RQM, au CEGRIM et à l'INQ. Trois organisations régionales siègeront sur le comité d'évaluation, soit l'ARK, Makivik et la RRSSN ainsi que la GCC. Une seule personne par organisation sera désignée pour évaluer l'ensemble des projets déposés. Deux spécialistes externes en lien avec les thématiques siègeront aussi sur le comité d'évaluation. Toute personne appelée à siéger sur le comité d'évaluation est tenue au respect de la plus stricte confidentialité quant aux dossiers évalués, aux délibérations et aux recommandations formulées. Le



président, la présidente, les membres du comité d'évaluation, et les experts externes ne pourront pas soumettre de propositions dans le cadre du concours actuel. Ils doivent déclarer tout conflit d'intérêts et signer une déclaration écrite à cet effet, effet avant d'avoir accès aux propositions.

## Annexe 1

### Dépenses admissibles et frais de déplacement RQM

#### Dépenses admissibles à la SUBVENTION

Les dépenses énumérées ci-dessous sont admissibles aux fins du calcul de la SUBVENTION. Ces dépenses admissibles sont composées des coûts liés directement aux projets de recherche, de valorisation, de transfert et d'innovation du BÉNÉFICIAIRE.

#### Coûts directs des projets

Les coûts directs des projets font référence aux dépenses directement imputables aux projets financés ou réalisés par l'organisme. Ils englobent notamment la rémunération du personnel de recherche, les bourses à des étudiants et étudiantes et d'autres frais directement imputables aux projets.

Postes de dépenses suivants liés directement aux projets financés :

- Salaires, traitements et avantages sociaux
- Bourses à des étudiants et étudiantes
- Matériel, produits consommables et fournitures (au maximum 25% du total des dépenses admissibles)
- Achat ou location d'équipements
- Frais indirect de la recherche
- Frais d'exploitation de propriété intellectuelle
- Honoraires professionnels
- [Frais de déplacement et de séjour](#) (Recueil des politiques de gestion du gouvernement du Québec)
- Compensations monétaires pour participation aux projets
- Frais de diffusion des connaissances
- Frais d'animaleries et de plateformes
- Frais liés aux contrats de sous-traitance